



Association du Dispensaire de Neuchâtel

ASSEMBLEE GENERALE

14 mai 2019

Gestion 2018 du Dispensaire, rapport du président

1. Propos introductifs

L'année 2018 a été marquée par la démission de Martine Juriens comme responsable du Dispensaire des Rues (DDR) et la mise en place d'une nouvelle organisation.

Au sein de l'Association du Dispensaire de Neuchâtel (ADN) le nouveau comité a pris ses marques et fonctionne très bien, les ententes et collaborations entre membres sont excellentes et constructives. Les finances sont saines. La gestion et l'entretien des bâtiments ont été repris très professionnellement.

2. Activité du Dispensaire des Rues Neuchâtel (DDR)

2.1 Changement d'organisation et mise en place

Suite à plusieurs discussions pour essayer de comprendre la demande de Martine d'une plus importante rémunération impliquant une professionnalisation de ce poste, Roland, François et le bureau ont rencontré durant le premier semestre 2018 Martine pour négocier un chemin acceptable pour les deux parties, sans succès. Le comité a clairement souhaité privilégier le bénévolat (valeur de base de l'ADN) pour toutes les activités hors infirmières. En conséquence Martine a informé qu'elle ne pouvait pas continuer dans les conditions proposées. Le poste de responsable du DDR n'a pas été repourvu avec les mêmes fonctions.

Un groupe de réflexion issu des bénévoles du DDR et du comité a permis de trouver et mettre en place une nouvelle organisation en répartissant la charge de travail sur deux personnes plutôt qu'une. Il a été prévu qu'une personne prenne en charge les bénévoles du DDR et que Marie responsable des infirmières le fasse au même niveau que la responsable bénévole. Ces deux personnes travaillant de concert avec l'aide du groupe de pilotage que la responsable des bénévoles anime. Il a été convenu que ces deux responsables participent au moins deux fois par an au comité de l'ADN pour échanger et partager les réussites et les difficultés dans la gestion du DDR.

2.2 Ressources humaines

Nomination de Denise Genoud comme responsable des bénévoles.

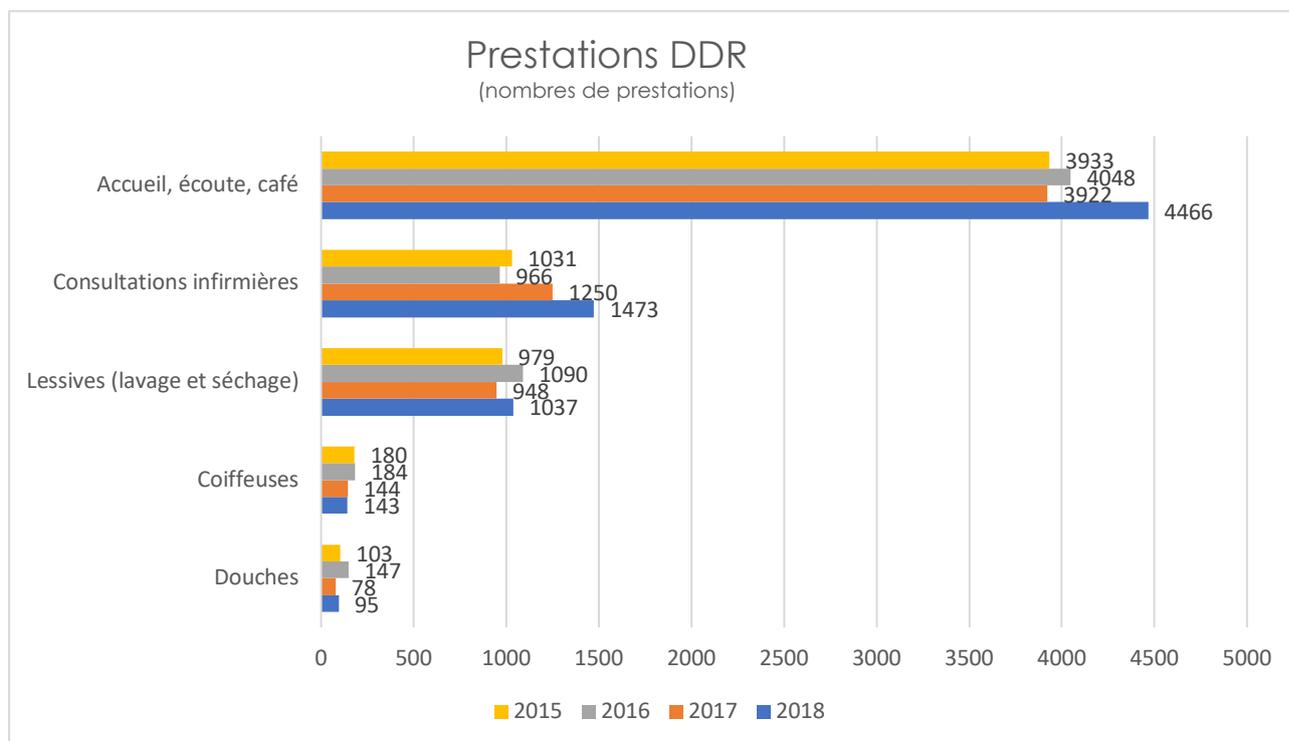
Départ de Valérie Fornachon fin octobre 2018 qui nous a informé qu'elle souhaitait donner une autre orientation à sa carrière professionnelle. Un grand merci à Valérie pour son excellent travail. Elle est remplacée par Nathalie Daina-Laville, qui a été choisie par un petit groupe de travail que le comité a ensuite validé.

Les bénévoles sont au nombre de 28 plus 3 coiffeuses fin 2018.

2.5 Activités DDR

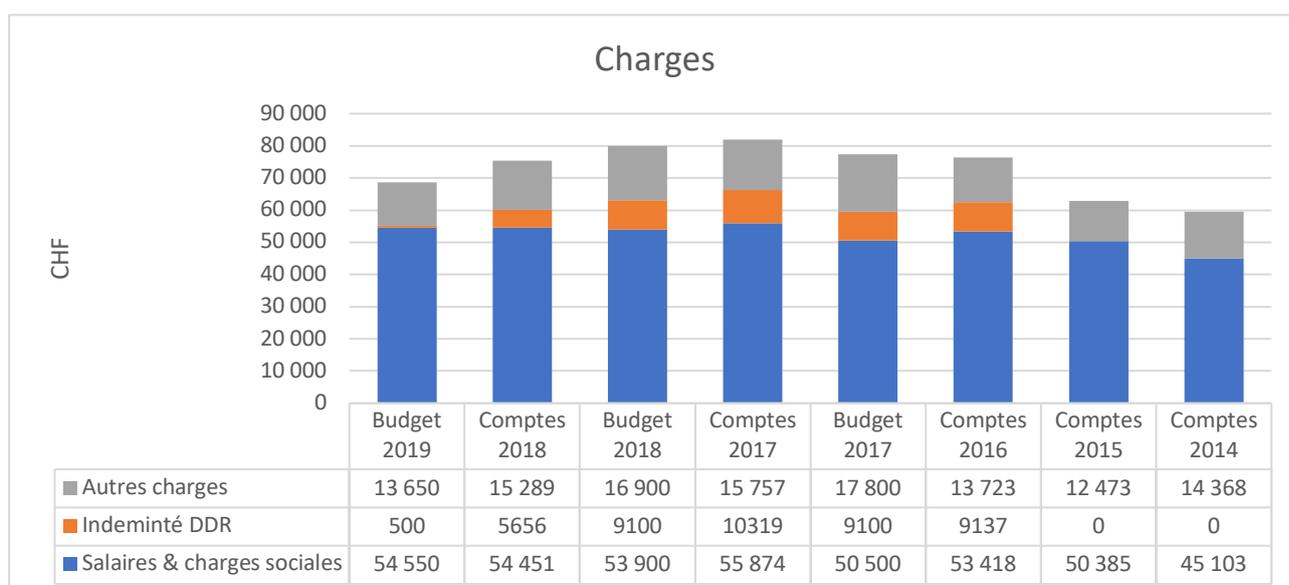
Les deux rapports de Marie responsable des infirmières et de Denise responsable des bénévoles sont présentés à l'AG.

2.3 Statistique de l'évolution des prestations



On constate une évolution significative du nombre de visites et de consultations infirmières

2.4 Finances DDR budget et comptes



Les frais d'exploitation du DDR se sont  lev s, en chiffres arrondis,   CHF 75'000. Soit pr s de 8% inf rieur   2017. Cette diff rence s'explique par la diminution importante de r mun ration de la responsable DDR.

De plus, il faut tenir compte que la charge des locaux n'est pas prise en compte.

On peut facilement ajouter aux charges une part apportée par l'ADN de CHF 20'000.- sous forme de loyer offert pour le local de Fleury 22.

La gestion et le fonctionnement du DDR donnent totale satisfaction. Merci à ces deux responsables, aux infirmières et aux bénévoles pour l'important travail réalisé en faveur des usagers du DDR. Les prestations sont en hausses, les charges ont légèrement diminué quoi de mieux !

3. Activités et fonctionnement de l'Association du Dispensaire de Neuchâtel (ADN)

3.1 Propos généraux sur ADN

L'année 2018 aura été riche en changement. En premier lieu, le comité a enregistré deux départs et deux arrivées ainsi que le changement de président et des membres du bureau. Nos statuts doivent être revus car ils ne sont plus conformes pour le registre du commerce. Une nouvelle organisation du DDR a été mise en place suite aux discussions avec Martine. Des travaux sont à prévoir en 2019 dans nos deux immeubles. Au niveau des revenus de l'associations, les dons reçus ont été très élevés et les revenus des titres moins intéressants. La soirée annuelle de tous les bénévoles et infirmières a eu lieu le 30 janvier 2018 au château de Colombier.

3.2 Ressources humaines

Changement au comité lors de l'AG 2018 à l'Abbaye de Bevaix

Le comité a enregistré deux démissions, celle de Cristina Ribaux, vice-présidente et de Rolande Debély, président. A l'occasion du souper de l'ADN et de l'AG 2018, des chaleureux remerciements leurs ont été manifesté pour leurs engagements sans compter au service de l'ADN.

Le comité a intégré deux nouvelles personnes Charlotte Sandoz déjà bénévoles au DDR et Philippe Donner.

La nouvelle composition est la suivante :

François Dreyer	Président	et membre du bureau
Nicole Langer	Vice-présidente	et membre du bureau
Charlotte Sandoz	Secrétaire	et membre du bureau
Michel Ditisheim	Trésorier	et membre du bureau
Christiane Bianchi	En charge des donateurs et clubs services	
Monique Du Pasquier	En charge des donateurs des milieux économiques	
Philippe Donner	En charge de la gestion des immeubles	

Toutes les actions du Dispensaire ADN et DDR ont pu avoir lieu grâce

- 2300h de bénévolats
 - 1500h DDR dans le feu de l'action (env 30 bénévoles)
 - 800h ADN dans l'ombre (7 bénévoles)
- 500h infirmières (3 infirmières salariées)

3.3 Activités comité et bureau

Le comité a travaillé dans un premier temps sur la répartition de ses activités et la gestion de la nouvelle organisation du DDR suite au départ de Martine. La solution trouvée pour la bonne marche du DDR est de s'appuyer à l'avenir sur deux responsables, une personne pour la partie santé-sociale et une autre personne pour la gestion des bénévoles du DDR.

Le mode de fonctionnement de l'ADN et du DDR a été clairement défini comme suit :

Activités DDR santé et social	par des professionnelles
Activités DDR accueil écoute, coiffeuses, douches, lessives,	par des bénévoles
Activités ADN	par des bénévoles au comité ou pour d'autres fonctions comme p ex secrétariat, communication

Le comité a logiquement confirmé Marie dans la position de responsable des infirmières et il a ensuite procédé à l'engagement de la nouvelle responsable des bénévoles en la personne de Denise Genoux.

Le bureau a essentiellement œuvré dans un premier temps aux discussions et négociations avec Martine pour comprendre et évaluer ses demandes d'augmentation de sa rémunération. Il a ainsi pu faire des recommandations au comité. Il a ensuite entrepris le chantier de modification des statuts par la main experte de Charlotte. Les statuts seront validés en AG 2019. Par l'entremise de Michel, les changements de nom des membres du comité ont été annoncé auprès du registre du commerce et pour les autres relations pouvant engager l'ADN ou le DDR.

3.4 Immeubles

Philippe Donner a repris les deux dossiers Fleury 22 et Brandards 26.

Il a entrepris, suite au départ de la locataire du premier étage à Fleury 22, les demandes d'offres de rénovations de cet appartement. Les travaux seront entrepris début 2019.

Il a ensuite confié le mandat de faire le CECB pour l'immeuble Brandards 26 et proposer les différentes pistes pour entreprendre des travaux importants de réfection qui devront avoir lieu en 2019.

3.5 Communication

Le site internet du DDR est à jour. www.dispensairedesrues.ch En effet, un petit mandat à une jeune professionnelle Melissa Anderson malheureusement au chômage a permis de finaliser la mise à jour des contenus du site. La base de ce site a été réalisée par Vector communication. Il est hébergé dorénavant chez Infomaniak avec un nouveau nom de domaine.

Aucune démarche de recherche de fonds par mailing n'a été entreprise en 2018. Malgré ce manque, les dons ont été assez importants.

3.6 Relations externes

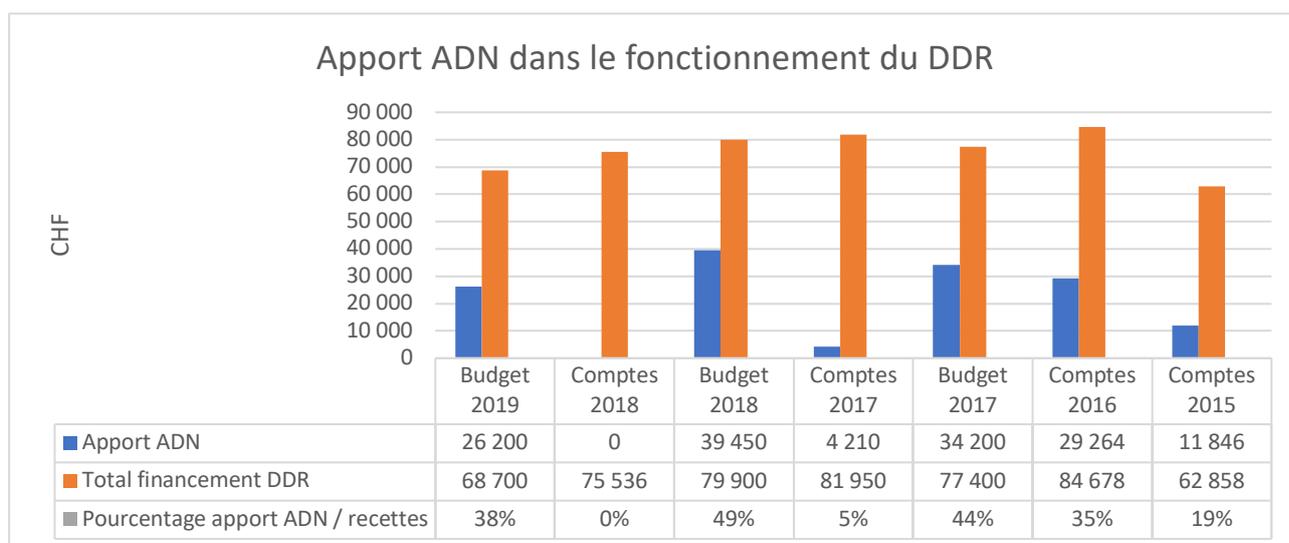
Au travers des contacts pris avec les médias régionaux, le Dispensaire devient de mieux en mieux connu. Un contact a eu lieu avec un journaliste pour l'élaboration d'un article sur le type de prestations proposées par le DDR en Suisse romande.

Une rencontre avec Mme Anne-Françoise Loup conseillère communale de la Ville de Neuchâtel, en charge de l'éducation, la santé et de l'action sociale et du chef du service de l'action sociale a permis de faire connaître l'action du Dispensaire. Elle s'inscrit dans une « brèche » où aucune prestation de ce type n'existe dans la région et surtout qui s'adresse à des personnes qui ne peuvent accéder à des services « officiels » des collectivités publiques car leurs statuts ne le permettent pas.

3.7 Finance ADN

Comme principe de base, les dons et autres actions ad hoc (par ex. vente de tournesols concert LIM, etc...) contribuent de manière importante au financement des charges de fonctionnement du DDR. Le solde est couvert par l'apport de l'ADN dans lequel on doit

théoriquement ajouter la part loyer du local estimé à environ 20'000 CHF/an (pas compris dans le tableau ci-dessous)



Les frais d'exploitation du DDR se sont élevés, en chiffres arrondis, à CHF 75'000. Soit près de 8% inférieur à 2017.

Les dons ont représenté, en arrondi, CHF 47'000, ce qui contribue à une couverture des charges du DDR de près de 60%. Ils ont fortement augmenté par rapport à 2017.

Les recettes nettes et les réserves de l'ADN provenant du rendement de notre patrimoine financier et immobilier ont permis de couvrir l'apport de CHF 28'055 fait au DDR en 2018.

Le compte d'exploitation de l'ADN est équilibré et son bilan est sain. Toutefois la fortune de l'ADN a baissé d'environ CHF 36'000 essentiellement due à des pertes sur titres. Il est par contre nécessaire de poursuivre systématiquement la recherche de nouvelles sources de financement. Merci aux membres du Comité qui ont œuvré à la récolte des dons. Merci aussi à MM. Michel Ditisheim pour ses fonctions de trésorier, Sker de Salis pour la vérification des comptes et Vincent Deagostini (fiduciaire) pour leur tenue et le bouclage.

4. Conclusion

Ma reconnaissance s'adresse à tous les membres du Comité pour les tâches et les responsabilités assumées dans un climat de grande amitié.

Il va également à toutes les personnes qui se sont engagées pour que le DDR continue à rayonner et apporter des prestations uniques et indispensables dans notre région à toutes ces personnes en situation si délicate sans autres alternatives.

Comme les années précédentes, au nom de l'ensemble du Comité, je remercie les généreux donateurs. Notre reconnaissance s'adresse aussi aux membres de notre réseau des professionnels de la santé, à nos mandataires. Bien entendu également à la responsable du DDR, au personnel infirmier et à tous les bénévoles.

La pérennité d'une structure comme la nôtre est dépendante d'une chaîne de valeurs bien rôdée et de nombreux partenaires. Sans toutes ces contributions, le DISPENSAIRE DES RUES ne pourrait pas poursuivre sa mission d'aide à son prochain, alors que les besoins sont là !

Association Dispensaire de Neuchâtel
François Dreyer, président